

## PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

2D-Transport  
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)  
Au capital de 3 000 euros  
Siège social : 26 rue Pierre Dujardin, 59100 Roubaix  
RCS Lille Métropole n° 815 136 593 00010

### DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 19 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juillet, à Wattrelos,

Monsieur Haddadj Samir, associé unique et gérant de la société 2D-Transport, société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 815 136 593 00010, a pris les décisions suivantes :

#### Article 1 – Transfert du siège social

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société, actuellement situé au :

26 rue Pierre Dujardin, 59100 Roubaix  
au :  
28 Carrière Potteau, 59150 Wattrelos  
et ce, à compter du 19 juillet 2025.

En conséquence, l'article des statuts relatif au siège social sera modifié comme suit :

#### Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au :

28 Carrière Potteau, 59150 Wattrelos

Il pourra être transféré sur simple décision de l'associé unique.

#### Article 32 – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour effectuer les formalités nécessaires auprès du greffe du tribunal de commerce compétent, publier l'avis de modification dans un journal d'annonces légales, signer tout document, et accomplir toutes les formalités requises.

Fait à Wattrelos, le 19 juillet 2025

L'associé unique

Monsieur Haddadj Samir

Signature

